



IPAM

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE
RÉINVESTISSEMENT

Projet no :
22

Titre du projet	Adoption IPAM
Santé mentale – Volet technologie de l’information	RCG-1221-096
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué
Psychiatrie	332 754 \$
	2021-2022 : 169 127 \$
	2022-2023 : 163 627 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
<p>Dans le cadre de 3 projets de réinvestissement en santé mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hospitalisation à domicile, • Unité d’intervention brève (UIB) et • Équipe spécialisée d’intervention rapide et de relai dans la communauté, <p>l’IPAM octroie un budget spécifique dédié au volet technologique; des outils numériques destinés à soutenir les volets clinique, administratif et organisationnel de ces projets.</p>	
Description du projet	
<p>Développement d’un plan d’affaires en regard des besoins et solutions informatiques associées aux trois projets de santé mentale.</p> <p>Concrètement, il est prévu à la première année des projets, de mandater le CIUSSS de l’Est-de-l’Île de Montréal dans le cadre de sa désignation d’institut universitaire en santé mentale afin de soutenir ces projets dans le volet technologique. En effet, cet institut détient parmi ses nombreuses expertises, celle liée aux technologies numériques en santé mentale.</p> <p>Sous réserve des résultats des travaux qui seront faits par les experts dans le domaine, il est envisagé d’adapter et de tester différents outils liés notamment à/au :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’opérationnalisation (niveau administratif et organisationnel) : plate-forme numérique de prise de rendez-vous harmonisée à utiliser par les effectifs des équipes, comprenant les psychiatres, etc. • La mesure et au suivi des différents indicateurs de performance globale des projets, des actes cliniques, de la satisfaction et de l’expérience client, etc. • Soutien des pratiques cliniques (soins innovants) : utilisation de la réalité virtuelle, d’avatar, etc. <p>Pour ce faire, deux ressources professionnelles seront dédiées exclusivement aux aspects technologiques.</p> <p>Une provision de 10 M\$ pour les plateformes informatiques à être évaluées et déployées dans le cadre de ces 3 projets a été allouée. Un montant couvrant les coûts pour deux ressources spécialisées en analyse d’affaires informatique sera alloué pour les 3 projets. Ces ressources doivent développer un plan d’affaires plus précis en regard des besoins et solutions informatiques associés aux 3 projets.</p> <p>La valeur finale de l’investissement au chapitre des solutions informatiques et de la récurrence afférente sera déterminée lorsque le MSSS présentera un plan d’affaires détaillé à cet effet.</p>	

Objectif(s)
Développer des outils numériques destinés à soutenir les volets clinique, administratif et organisationnel des 3 projets de santé mentale : Hospitalisation à domicile, Unité d'intervention brève (UIB) et Équipe spécialisée d'intervention rapide et de relais dans la communauté.
Responsable de la mise en œuvre
Ministère de la Santé et des Services sociaux